

## COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 1

### CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : L'ENTREPRISE ET LA COMPTABILITÉ

Les décisions qui engagent l'entreprise sur le court terme (plan d'action journalier ou hebdomadaire, fixer le programme de production mensuel, ...) , ou celles qui engagent l'entreprise dans le long terme (contracter un crédit bancaire sur 10 ans, lancer un nouveau produit, ...), constituent des actes de gestion.

Dans ce chapitre on va délimiter le concept « entreprise » et l'utilité de la comptabilité au sein de cette organisation

## COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 1

### CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : L'ENTREPRISE ET LA COMPTABILITÉ

#### I. LES CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES DE L'ENTREPRISE

##### **A. DÉFINITION**

Une entreprise est un agent économique constitué par un ensemble de moyens techniques, humains et financiers dont la fonction principale est la production de biens et services destinés à la vente. Le concept d'entreprise est utilisé généralement dans son sens le plus large, c'est pourquoi il convient tout d'abord de classer les différentes entreprises en fonction d'un certain nombre de critères bien déterminés.

## COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 1

### CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : L'ENTREPRISE ET LA COMPTABILITÉ

#### **B. LES CRITÈRES DE CLASSIFICATION DES ENTREPRISES**

##### **1. Les critères économiques de classification des entreprises**

###### **1. 1. Le secteur d'activité:**

Les entreprises agricoles :

Les entreprises industrielles :

Les entreprises commerciales :

## COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 1

### CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : L'ENTREPRISE ET LA COMPTABILITÉ

#### **1.2. La dimension de l'entreprise :**

L'effectif employé :

Le chiffre d'affaires :

#### **2. les critères juridiques de classification des entreprises.**

##### **2. 1. Les entreprises individuelles :**

##### **2. 2. Les sociétés de capitaux :**

##### **2. 3. Les coopératives :**

## COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 1

### CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : L'ENTREPRISE ET LA COMPTABILITÉ

#### II. LA COMPTABILITÉ DANS L'ENTREPRISE

##### **A. DÉFINITION**

La comptabilité est un outil d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées afin de déterminer à la fin de l'exercice comptable une image fidèle du patrimoine et du résultat de l'entreprise.

## COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 1

### CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : L'ENTREPRISE ET LA COMPTABILITÉ

#### **B. RÔLE DE LA COMPTABILITÉ**

- 1°) Information :
- 2°) Décision :
- 3°) Contrôle :
- 4°) Complément à la fonction financière
- 5°) Moyen de preuve :
- 6°) Obligation légale :